

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Cassiers Vincent ;Derijcke Werner ;Inghels Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Après l'introduction générale au droit dans ses aspects normatifs et institutionnels (juridictions), les notions et règles de base sont exposées dans trois domaines : l'entreprise et le droit commercial en général, la propriété intellectuelle et le droit social.
Acquis d'apprentissage	<p>Initier les futurs ingénieurs, chercheurs et autres futurs acteurs dans l'activité industrielle ou scientifique au raisonnement juridique ; leur faire prendre conscience des règles juridiques essentielles qui régissent les activités dans l'entreprise et la recherche afin de déceler les questions et les problèmes possibles qui peuvent se présenter dans le cadre de ces trois domaines juridiques principaux susceptibles de s'y appliquer.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation s'opère par un examen écrit sous la forme de questions ouvertes et/ou de questions à choix multiples. L'étudiant est évalué sur sa capacité à comprendre les mécanismes de base qui lui ont été enseignés, et à appliquer ceux-ci à un cas concret le cas échéant.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les cours se donnent en présentiel, et de manière interactive. Il peut être demandé aux étudiants d'avoir procédé à certaines lectures spécifiques (articles, décisions de justice, documents juridiques [contrats, ...], ...) avant le cours portant sur la matière concernée.
Contenu	<p>Premiers éléments sur l'environnement juridique de la vie en entreprise ou dans la recherche : (i) introduction générale pour élucider quelques concepts, mécanismes de base et institutions et (ii) initiation au droit commercial, à la propriété intellectuelle et au droit social.</p> <p><i>Objectif</i></p> <p>Le cours d'éléments de droit pour l'entreprise et la recherche a pour objectif de faire comprendre aux étudiants non juristes (i) les éléments fondamentaux du droit et (ii) les principales normes du droit social, du droit commercial et du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Ces trois branches du droit sont en effet celles qui concernent le plus le scientifique qui évolue dans le monde de l'entreprise ou de la recherche.</p> <p>L'enseignement repose sur des exemples pratiques afin de faire comprendre le mieux possible les notions exposées.</p> <p><i>Contenu</i></p> <p>Après une introduction générale au droit dans ses aspects normatifs et institutionnels (juridictions) ainsi que quelques concepts et mécanismes de base, trois parties sont présentées, dans lesquelles les notions et règles de base en cause sont exposées à l'aide d'exemples concrets.</p> <p>Droit commercial : cette partie du cours présente la notion juridique d'entreprise et les grands principes du droit commercial. Puis, on examine différentes formes de personnes morales. On aborde aussi quelques aspects juridiques du crédit et du règlement des difficultés économiques de l'entreprise.</p> <p>Droit social : cette partie du cours discute le choix du statut social et expose les aspects essentiels du contrat de travail avant, pendant et après son exécution.</p> <p>Droits intellectuels : cette partie du cours contient une introduction présentant les différents droits intellectuels. Trois droits intellectuels seront commentés de manière plus détaillée : le droit d'auteur (notamment sur les logiciels), le droit des brevets d'invention et le droit des marques.</p>

Bibliographie	Pour la partie droit commercial : H. Culot, Y. De Cordt, H. Jacquemin et Th. Léonard, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i> , Anthémis, Limal, 2019, 573 pp.
Autres infos	<p><i>Autres informations</i></p> <p>Il n'y a pas de pré-requis. Ce cours est un préalable ou un complément utile à d'autres cours d'économie ou de gestion ; la partie relative aux brevets d'invention peut aussi servir d'introduction générale au cours SC3001.</p> <p>Les supports de cours consistent en fiches, diapositives ou notes diffusées sur Moodle ou distribuées, adaptées le cas échéant après chaque cours en fonction des questions et de l'actualité.</p> <p><i>Equipe enseignante</i></p> <p>Le cours est animé par trois enseignants chacun spécialisé dans son domaine d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Bénédicte Inghels enseigne la partie introductive et le droit social. Outre ses fonctions à l'UCLouvain, Bénédicte Inghels est conseiller à la Cour d'appel de Mons, • Monsieur Werner Derijcke enseigne la partie relative au droit commercial. Werner Derijcke est maître de conférences invité à l'UCLouvain et avocat à la Cour de cassation, • Monsieur Vincent Cassiers enseigne la partie consacrée aux droits intellectuels. A côté de son enseignement à l'UCLouvain, Vincent Cassiers est avocat au barreau de Bruxelles, spécialisé en droits intellectuels et en droit du numérique.
Faculté ou entité en charge:	EPL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil mécanicien	MECA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil biomédical	GBIO2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en mathématiques appliquées	MAP2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en informatique	INFO2M	3		
Master [120] : ingénieur civil électricien	ELEC2M	3		
Master [120] en sciences informatiques	SINF2M	3		
Master [120] : ingénieur civil des constructions	GCE2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en chimie et science des matériaux	KIMA2M	3		
Master [120] : ingénieur civil en science des données	DATE2M	3		
Master [120] : ingénieur civil électromécanicien	ELME2M	3		
Master [120] en science des données, orientation technologies de l'information	DATI2M	3		
Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	BBMC2M	3		
Master [120] en sciences chimiques	CHIM2M	3		
Master [120] : ingénieur civil physicien	FYAP2M	3		